

Rapport de la Trésorerie de la FER 2020

Bonjour à tous,

Comme chaque année je vais commencer mon rapport par un rappel sur le franc de base.

Donc le Franc de base est versé à la FER par la FSSE durant le 1^{er} trimestre de l'année. Selon l'art 3 du règlement sur l'attribution du franc de base : La totalité du montant reçu de la FSSE est versée aux associations affiliées à la FER une fois déduite la part destinée aux activités de formation soutenues directement par la FER. Les cotisations dues à la FER par les associations seront retenues de ce montant. Règlement que vous trouvez sur notre site internet.

Notre assemblée générale ayant généralement lieu mi-mars, l'envoi pour le dénombrement des membres ne peut avoir lieu avant. S'ensuit un délai pour le retour des informations et une fois tous les documents reçus je procède au paiement. Ce paiement dépend donc de la rapidité de chacun à me renvoyer les infos.

Le franc de base distribué en 2020 correspond donc à la taxe prélevée durant l'année 2019.

En ce qui concerne les chiffres :

Fribourg a reçu 7931.96, Genève 8233.52, Jura 15'898, Neuchâtel 10'079.44, Valais 9471.44 et Vaud 30'019.40. Une fois déduits les 20% (selon l'art 4.1 des statuts de la FER) pour le financement des activités de formation de cette dernière.

Passons maintenant aux comptes :

Tous d'abord je vais passer en revue les coûts des différentes disciplines qui ont un total de 25'179.80.

Pour les Championnats Romands le montant global est de 19'879.80 dans ce montant est inclus le soutien aux organisateurs à savoir 14500 pour le saut, 3000 pour le dressage, 500 pour la voltige ainsi que 1'879.80 pour les médailles et les échappes toutes disciplines confondues.

Pour le poste des Championnats Suisses nous avons 1'600.00 pour le soutien aux 16 cavaliers Romands qui sont allés défendre les couleurs de la Fer au Championnat Suisse R de saut. Il y a encore 1600.00 de soutien pour les complétiste au Championnat CH B3.

Pour les Championnats divers nous avons dépensé 3'7000.00 dont 1000.00 pour le tour Romand et 1'100.00 pour la Swiss Juniors Cup.

Pour les comptes de Charges :

Les cotisations représentent 37'390.00 francs, les disciplines détaillées précédemment 25'179.80 francs, les Frais généraux 6'173.30 francs, les Dédommagement des DT et comité sont de 8'400.00 francs, les cours 3'015 les frais bancaires 212.00 francs et les chabraques 1'056.00 francs qui sont entièrement remboursées par un sponsor.

Pour les produits, les cotisations représentent 46'878 francs, le franc de base 28'340.35 francs et le sponsoring 10500.00 francs.

Ce qui nous amène à un bénéfice de l'exercice 2020 de 4'292.25 pour un budget déficitaire de 14'240.00 et donc une fortune de la FER au 31.12.2020 de 189'261.84.

Je vous remercie pour votre attention

Carol Läser

19.03.2021